

**SOUS-DIRECTION EMPLOIS
COMPETENCES CITOYENNETE**

N/Réf : GRH/CVN/2026

Affaire suivie par : Christelle VIALLETON

☎ : 04 77 91 08 63

Courriel : c.vialleton@sdis42.fr

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI
À PUBLICATION EXTERNE**

N° 26-13

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire est un établissement public administratif regroupant 2 800 sapeurs-pompiers, dont 80 % sont des sapeurs-pompiers volontaires (SPV), et 99 personnels administratifs et techniques.

Pour assurer ses missions de protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement et de lutte contre les incendies, le SDIS s'appuie sur 71 centres de secours et un état-major départemental avec des services fonctionnels.

Au sein de l'Etat Major, la sous-direction santé est composée de 9 sapeurs-pompiers professionnels (2 médecins, 1 pharmacien, 2 cadres de santé, 1 commandant et 3 infirmiers), d'une préparatrice en pharmacie, d'un technicien biomédical, de 205 sapeurs-pompiers volontaires (7 pharmaciens, 146 infirmiers, 42 médecins, 4 vétérinaires, 6 experts psychologues, diététiciennes ou masseur-kinésithérapeute) et d'une responsable de gestion administrative.

Dans ce cadre, le SDIS de la Loire recrute à compter du 1^{er} octobre 2026 :

Un(e) cadre de santé, chef(fe) de groupement secours et soins d'urgence

Placé sous l'autorité du sous-directeur santé, ses missions principales seront :

- Piloter le Groupement Secours et Soins d'Urgence (GSSU) qui dispose de 3 chefs de service (1 Commandant et 2 infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels)
- Proposer la stratégie relevant du SSUAP et de l'AMU à court, moyen et long termes
- Développer et veiller au bon fonctionnement interservices avec les partenaires extérieurs (ARS, SAMU, Préfecture, Services d'urgences, Maison de Santé, Transporteurs sanitaires privés), par l'élaboration de convention et le développement d'outils d'interopérabilité notamment
- Inscrire le SSUAP et l'AMU dans une démarche qualité continue
- Garantir le maintien et l'évolution des compétences opérationnelles en matière de SSUAP et d'AMU en coordonnant notamment la spécialité SSUAP
- Coordonner l'ensemble des activités opérationnelles des professionnels de santé de la Sous-Direction Santé
- Contribuer à la recherche de financements extérieurs
- Participer à des actions de formation en qualité de formateur
- Participer aux gardes et astreintes opérationnelles départementales

Profil recherché :

- Connaissance de l'organisation des SDIS exigée,
- Expérience d'infirmier de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires souhaitée,
- Titulaire du diplôme d'infirmier coordinateur des dispositifs sanitaires souhaité,
- Titulaire du diplôme de Formateur Premier Secours en Equipe (FPSE) et/ou de Formateur Accompagnateur (FOR ACC) souhaité,
- Capacité à élaborer des séquences de formation par la simulation et former aux secours et soins d'urgence aux personnes souhaitée,
- Capacité à produire des documents, notes et synthèses
- Expérience dans la coordination opérationnelle de moyens,
- Disponibilité et rigueur dans le travail,
- Capacité d'adaptation et sens des responsabilités,
- Loyauté, respect de la hiérarchie et des personnes placées sous son autorité,
- Capacité à travailler de façon transversale avec l'ensemble des personnels du SDIS et de ses partenaires.

Conditions de recrutement :

- Cadre de santé de sapeurs-pompiers professionnels par voie de mutation, de détachement ou de recrutement sur liste d'aptitude.
- Formation d'officier d'encadrement de SDS (anciennement FAE de groupement SSSM) souhaitée.

Conditions d'exercice :

- Temps de travail : 1607 heures
- 25 jours de CA + 22 jours de RTT
- Tickets restaurants – participation possible à la complémentaire santé et à la prévoyance
- Adhésion au Comité national d'action sociale (CNAS)

Renseignements :

Sur le plan fonctionnel auprès du médecin-chef Philippe RIGAUDIERE, sous-directeur santé au 04 77 91 08 94 (p.rigaudiere@sdis42.fr).

Sur la situation administrative auprès de Madame Christelle VIALLETON, cheffe du groupement des ressources humaines au 04 77 91 08 63 (c.vialleton@sdis42.fr).

Composition du dossier de candidature :

Le dossier devra comporter une lettre de motivation, un curriculum vitae, une copie des diplômes et permis, une copie de l'arrêté de titularisation et du dernier arrêté de situation administrative le cas échéant.

Les candidatures non agrafées devront parvenir au SDIS de la Loire au plus tard **le vendredi 31 juillet 2026 à 16 heures** et seront adressées à l'attention de :

Monsieur le Président du conseil d'administration du
service départemental d'incendie et de secours de la Loire
Sous-direction emplois, compétences et citoyenneté
Groupement ressources humaines
8 rue Chanoine Ploton – CS 50541 – 42007 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1

Saint-Étienne, le 25 JUIN 2026

Le Directeur départemental
des services d'incendie et de secours
de la Loire

Diffusion :

- CODIR et chefs de groupement
- Chefs de compagnie, service, centre mixte et CTA-CODIS
- Site emploi territorial
- Site internet et intranet du SDIS de la Loire
- Réseaux sociaux

Contrôleur Général Éric MEUNIER